DOSSIER D'INSCRIPTION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports
Spécialité : Activités Aquatiques et de la Natation

Photo à coller

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Sollicite mon inscription pour la formation :

BP JEPS AAN

Date limite d'inscription : *10JOURS AVANT LES TESTS D'ENTRÉE,CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI*

Dossier à renvoyer au

CNF de la FNMNS – Grand Est
Chez Madame LAMENDOLA Violaine
14 rue de l'église
57140 WOIPPY

FNMNS
CENTRE NATIONAL DE FORMATION

Cadre réservé au CNF de la FNMNS

Date du cachet de la poste:

Dossier reçu/déposé le :

Pièces en attente : .....

.....

Cachet du service et signature

PIÈCES À JOINDRE *OBLIGATOIREMENT*

Pièces administratives :

La fiche d'inscription ci jointe

La photocopie de la carte d'identité recto verso ou du passeport ou du livret de famille

Un certificat médical (ci-joint) datant de moins de trois mois

2 photos d'identité dont une collée au dossier

Attestation justifiant de la satisfaction aux Exigences Préalables (TEP) fixées par l'arrêté portant création de la spécialité, de la mention du diplôme, ou du certificat complémentaire
- TEP : acquis le ..... à .....
  Inscrit le ..... à .....
  Dispensé : Joindre le document justifiant la dispense

Une attestation d'assurance en responsabilité civile

Une copie de l'arrêt de recensement et du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense

Lettre de motivation et CV

Soit - Frais d'Inscription TEP et formation ..... 80,00€

Soit - Frais d'Inscription formation ..... 60.00€

(non remboursables en cas de désistement)

Les diplômes ou attestations :

La photocopie des diplômes de secourisme (AFPS – AFCPSAM – DSA – PSC1 – **PSE1**) ou le certificat annuel de formation continue secourisme.

La photocopie du diplôme du BNSSA – Attestation de révision

CADRE RÉSERVE AU C.N.F. DE LA F.N.M.N.S.

FINANCEMENT

Frais d'inscription 80€ ou 60€ ❑ OUI ❑ NON

Prise encharge ❑ OUI ❑ NON

Qui ?

DOCUMENTS

C.I./P ❑ OUI ❑ NON *C.M.* ❑ OUI ❑ NON ❑ À venir

Lettre de motivation ❑ OUI ❑ NON *C.V.* ❑ OUI ❑ NON

DIPLÔMES

B.N.S.S.A. ❑ OUI ❑ NON

Révision ❑ OUI ❑ NON

P.S.E.1 ❑ OUI ❑ NON

Révision ❑ OUI ❑ NON

P.S.E.2 ❑ OUI ❑ NON

Révision ❑ OUI ❑ NON

OBSERVATIONS

Présentez vous

Je soussigné (e), *Civilité* ❑ Monsieur ❑ Madame ❑ Mademoiselle

Nom & Prénom

Nom de jeune fille
(Veuillez renseigner votre nom de jeune fille pour la femme mariée)

Date & Lieu de naissance

Adresse

C.P. *Ville*

Portable (obligatoire)

E-mail (consulté)

SOLLICITE MON INSCRIPTION POUR LES TESTS EXIGENCES PRÉALABLES (T.E.P.) à l'entrée en formation et des sélections du :

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION (B.P.J.E.P.S.A.A.N.)

EN DATE DU	❑	1	JUIN 2022
	❑	18	AOUT 2022

VOTRE RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE

C.P.A.M. PERSONNELLE N°

C.P.AM. DES PARENTS *(AYANT DROIT)* N°

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE *(NOM)M*

MUTUELLE

VOTRE CURSUS DE FORMATION *(Merci de joindre une copie*

SUIVI D'ÉTUDES SCOLAIRES JUSQU'EN CLASSE DE

Diplôme scolaire le plus haut obtenu – Année d'obtention

SUIVI D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES ❑ Oui ❑ Non SI OUI, LESQUELLES

Diplôme Universitaire le plus haut obtenu – Année d'Obtention

SUIVI DE FORMATION PROFESSIONNELLES ❑ Oui ❑ Non SI OUI, LESQUELLES

Titre Professionnel le plus haut obtenu – Année d'Obtention

AVEZ-VOUS DES DIPLÔMES FÉDÉRAUX ? ❑ Oui ❑ Non SI OUI, LESQUELLES

AUTRES

VOTRE SITUATION SPORTIVE

ÊTES-VOUS LICENCIÉ DANS UN CLUB ?	❑ Oui ❑ Non SI OUI, MERCI DE RENSEIGNER LES INFORMATIONS SUIVANTES
NOM DU CLUB	
NOM DE VOTRE ENTRAINEUR	
ADRESSE DU CLUB	
E-MAIL DE VOTRE CLUB	

VOTRE PRATIQUE DE LA NATATION

FAITES-VOUS DES COMPÉTITIONS ?	❑ Oui ❑ Non SI OUI,
À QUEL NIVEAU	
CONNAISSEZ-VOUS VOTRE NIVEAU DE PERFORMANCE (TEMPS) SUR :	
100M NAGE LIBRE	

VOTRE EXPÉRIENCE DANS L'ANIMATION

POSSÉDEZ-VOUS UNE EXPÉRIENCE DANS L'ANIMATION ?	❑ Oui ❑ Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISEZ
LIEU - FONCTION	

VOTRE SITUATION

Salarié	❑ Oui ❑ Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISEZ
NOM DE L'EMPLOYEUR	
Adresse	
CP. – Ville	
E-mail	
ETES-VOUS DEMANDEUR D'EMPLOI	❑ Oui ❑ Non SI OUI, MERCI DE PRÉCISEZ
Votre identifiant Pole Emploi	
ÉTUDIANT	❑ Oui ❑ Non

FINANCEMENT DE LA FORMATION B.P.J.E.P.A.A.N.

SANS FINANCEMENT	❑ 5960€
AVEC FINANCEMENT (O.P.C.O…)	❑ 7300€
APPRENTISSAGE	❑ La totalité est prise en charge *(Voir modalités sur www.cfa formas)*

QUALIFICATION – DIPLÔME PRÉPARÉ

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la Natation *(B.P.J.E.P.S.A.A.N.)*

C.N.F. DE LA F.N.M.N.S. GRAND EST	QUELQUES DATES IMPORTANTES : *
14 rue de l'Eglise 57140 Woippy 06.31.72.55.46 Service Administratif secretariat.cnffnmns@gmail.com Bpjepsaan-fnmns-grandest.fr	TESTS D'EXIGENCES PRÉALABLES *(T.E.P.)* & TESTS DE SÉLECTION *(T.S.)* : 1 juin 2022 OU jeudi 18 Août 2022 POSITIONNEMENT *(P.O.)* : Vendredi 9 SEPTEMBRE 2022 EXIGENCES PRÉALABLES DE MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE *(E.P.M.S.P.)* : Lundi 12 Septembre au 30 Septembre 2022 PÉRIODE DE FORMATION : OU LUNDI 12 septembre 2022 AU Mercredi 14 JUIN 203 **cf. le programme de formation)*

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné .....

Souhaitant exercer les fonctions prévues aux articles L.212-1, L.212-2 et L.212-7 du code du sport, déclare remplir les conditions fixées par ces dispositions et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation m'interdisant l'exercice de ces fonctions, en application de l'article L.212-9 du même code.

J'atteste l'exactitude des informations portées dans la présente déclaration.

Fait à....., le.....

Signature

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

À compléter dans tous les cas de prise en charge

Toute rature, surcharge ou omission sur ce document entraînera le retour du dossier et le retard de l'inscription. L'attestation de prise en charge doit être remplie par l'employeur ou la personne le représentant.

Nom ou raison sociale de l'employeur :

Numéro SIRET : code APE :

Adresse de facturation du soussigné :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Courriel :

Dossier suivi par :

Le soussigné s'engage à régler au CNF de la FNMNS Grand Est souscrite au bénéfice de :

(Nom et prénom du stagiaire) : .....

Pour un montant total de : ..... euros.
(indiquer la somme en toute lettre)

La partie ci-dessus ne concerne que les formations prises en charge par un employeur dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Pour les employeurs en contrat d'apprentissage, merci de contacter le CFA Form'AS : contact@form-as.fr – 03 88 28 00 05.

-Si ce dernier a demandé une prise en charge directe du coût de la formation à un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) et obtenu de sa part une confirmation écrite, dûment datée et signée, qu'il joindra alors au présent dossier, il indique ci-dessous les coordonnées de l'organisme.

Dans le cas contraire, il est inutile de compléter cette partie.

Nom de l'OPCA : N° SIRET :

Adresse et facturation de l'OPCA :

Téléphone : Courriel :

Dossier suivi par :

À l'égard du CNF de la FNMNS, l'employeur reconnaît être débiteur en dernier ressort du coût de l'inscription (qu'il s'engage à régler en signant la présente attestation), dans l'hypothèse où l'OPCA n'assurerait pas tout ou partie de son financement, notamment dans le cas d'une assiduité discontinue ou incomplète du stagiaire. Le paiement de la totalité des droits d'inscription, non encore acquittés six mois après l'action de formation, sera réclamé au réel débiteur.

Date, cachet et signature du l'employeur

Le cachet et la signature originaux sont exigés sous peine de nullité de la prise en charge.

Le titre de paiement doit être libellé à l'ordre du « CNF de la FNMNS »

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION

Exigé pour tout(e) candidat(e) à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis
(Cf. annexe IV bis ; arrêté du 21 juin 2016)

Je soussigné(e) ....., docteur en médecine, certifie avoir pris connaissance du tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné M./Mme ....., candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e)
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme ..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normale ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

- Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/10 pour chaque œil.

Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

- Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

- Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;

Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

- La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à....., le.....

Signature et cachet du médecin,

INFORMATIONS AU MEDECIN

A. Activités pratiquées au cours de la formation

Le(la) candidat(e) à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;

- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique

B. Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.
Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus

Programme de formation

La formation B.P.J.E.P.S. A.A.N. en alternance se déroulera sur :

PAR LA VOIE CLASSIQUE ou APPRENTISSAGE

Allant du lundi 12 septembre 2022 au mercredi 14 juin 2023

	DATES
Les Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation *(T.E.P.)*	Mercredi 1 Juin 2022 ou Lundi 18 Août 2022
Les Tests de Sélection *(T.S.)*	Mercredi 1 Juin 2022 ou Lundi 18 Août 2022
Le Positionnement *(PO)*	Vendredi 9 septembre 2022
DÉROULEMENT DE LA FORMATION B.P. J.E.P.S. A.A.N.	
1ère partie de la formation	
Passage des Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (E.P.M.S.P.)	*Mercredi 5 Octobre 2022* *Et Vendredi 7 Octobre 2022*
2ème partie de la formation	
Passage de l'Unité Capitalisable U.C.3 – Initiale	*Lundii 15 et mardi 16 mai 2023*
Passage des Unités Capitalisables U.C.1,2	*Mercredi 5 avril 2023*
Passage des Unités Capitalisables U.C.4	*Vendredi 26 mai 2023*

La formation B.P.J.E.P.S. A.A.N. en alternance totaliser, et seront réparties comme suit :

	NOMBRE D'HEURES
En centre de formation	672h
En structure d'alternance *(formation par la voie classique)*	*392h*
En structure d'alternance *(formation par la voie de l'apprentissage)*	*À définir*

LES RUBANS PEDAGOGIQUE

Par voie d'apprentissage

Par voie classique

RUBAN PEDAGOGIQUE 22-23

Détails

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars		
Jeu	1		Sam	1		Mar	1	Férié	Jeu	1	Forma entreprise	Dim	1	Férié	Mer	1	UC4	Mer	1	UC4
Ven	2		Dim	2		Mer	2	Forma entreprise	Ven	2	Forma entreprise	Lun	2	Forma entreprise	Jeu	2	Forma entreprise	Jeu	2	Forma entre
Sam	3		Lun	3	Forma apprentis	Jeu	3	Forma entreprise	Sam	3		Mar	3	UC3	Ven	3	Forma entreprise	Ven	3	Forma entreprise
Dim	4		Mar	4	Outils formation	Ven	4	Forma entreprise	Dim	4		Mer	4	UC1-4	Sam	4		Sam	4	
Lun	5		Mer	5	Certifica EPMSP	Sam	5		Lun	5	UC3	Jeu	5	Forma entreprise	Dim	5		Dim	5	
Mar	6		Jeu	6	Forma entreprise	Dim	6		Mar	6	UC3	Ven	6	Forma entreprise	Lun	6	UC4	Lun	6	UC3
Mer	7		Ven	7	Certifica EPMSP	Lun	7	UC3	Mer	7	Contr UC1-2-3	Sam	7		Mar	7	UC4	Mar	7	UC3
Jeu	8		Sam	8		Mar	8	UC3	Jeu	8	Forma entreprise	Dim	8		Mer	8	UC4	Mer	8	Exa blanc UC1/2
Ven	9	Positionnement	Dim	9		Mer	9	UC1-2	Ven	9	Forma entreprise	Lun	9	UC3	Jeu	9	Forma entreprise	Jeu	9	Forma entreprise
Sam	10		Lun	10	UC3	Jeu	10	Forma entreprise	Sam	10		Mar	10	UC3	Ven	10	Forma entreprise	Ven	10	Forma entreprise
Dim	11		Mar	11	UC3	Ven	11	Férié	Dim	11		Mer	11	UC1-2-3	Sam	11		Sam	11	
Lun	12	UC3	Mer	12	UC4	Sam	12		Lun	12	UC3	Jeu	12	Forma entreprise	Dim	12		Dim	12	
Mar	13	UC4	Jeu	13	Forma entreprise	Dim	13		Mar	13	UC3	Ven	13	Forma entreprise	Lun	13	CP.Form Entre	Lun	13	UC3
Mer	14	UC1-2	Ven	14	Forma entreprise	Lun	14	UC3	Mer	14	UC4	Sam	14		Mar	14	CP.Form Entre	Mar	14	UC3
Jeu	15	UC3	Sam	15		Mar	15	UC3	Jeu	15	Forma entreprise	Dim	15		Mer	15	CP.Form Entre	Mer	15	UC1-2-3
Ven	16	UC4	Dim	16		Mer	16	UC4-UC2	Ven	16	Forma entreprise	Lun	16	Exam blanc UC3	Jeu	16	CP.Form Entre	Jeu	16	Forma entreprise
Sam	17		Lun	17	UC3	Jeu	17	Forma entreprise	Sam	17		Mar	17	Exam blanc UC3	Ven	17	CP.Form Entre	Ven	17	Forma entreprise
Dim	18		Mar	18	UC3	Ven	18	Forma entreprise	Dim	18		Mer	18	UC4	Sam	18		Sam	18	
Lun	19	UC3	Mer	19	UC4	Sam	19		Lun	19	CP.Form Entre	Jeu	19	Forma entreprise	Dim	19		Dim	19	
Mar	20	UC3	Jeu	20	Forma entreprise	Dim	20		Mar	20	CP.Form Entre	Ven	20	Forma entreprise	Lun	20	CP.Form Entre	Lun	20	UC4
Mer	21	UC4	Ven	21	Forma entreprise	Lun	21	UC3	Mer	21	CP.Form Entre	Sam	21		Mar	21	CP.Form Entre	Mar	21	Forma entreprise
Jeu	22	UC4	Sam	22		Mar	22	UC3	Jeu	22	CP.Form Entre	Dim	22		Mer	22	CP.Form Entre	Mer	22	Forma entreprise
Ven	23	UC4	Dim	23		Mer	23	UC4	Ven	23	Noel	Lun	23	UC4	Jeu	23	CP.Form Entre	Jeu	23	Forma entreprise
Sam	24		Lun	24	UC4	Jeu	24	Forma entreprise	Sam	24		Mar	24	UC4	Ven	24	CP.Form Entre	Ven	24	Forma entreprise
Dim	25		Mar	25	UC4	Ven	25	Forma entreprise	Dim	25	Noel	Mer	25	UC4	Sam	25		Sam	25	
Lun	26	UC3	Mer	26	UC4	Sam	26		Lun	26	CP.Form Entre	Jeu	26	Forma entreprise	Dim	26		Dim	26	
Mar	27	UC3	Jeu	27	UC4	Dim	27		Mar	27	CP.Form Entre	Ven	27	Forma entreprise	Lun	27	UC3	Lun	27	UC3
Mer	28	UC4	Ven	28	UC4	Lun	28	UC3	Mer	28	CP.Form Entre	Sam	28		Mar	28	UC3	Mar	28	UC3
Jeu	29	UC4	Sam	29		Mar	29	UC3	Jeu	29	CP.Form Entre	Dim	29					Mer	29	UC4
Ven	30	UC4	Sam	30		Mer	30	UC4	Ven	30	CP.Form Entre	Lun	30	UC4				Jeu	30	Forma entreprise
			Lun	31	Forma entreprise				Sam	31		Mar	31	UC4				Ven	31	Forma entreprise

Mars												
Lun	3	UC3	Mer	3	UC4	Sam	3	
Mar	4	UC3	Jeu	4	Forma entreprise	Dim	4	
Mer	5	Certif UC1-UC2	Ven	5	Ratt UC1-UC2	Lun	5	Rattra UC3
Jeu	6	Forma entreprise	Sam	6		Mar	6	Rattra UC3
Ven	7	Férié	Dim	7		Mer	7	UC4
Sam	8		Lun	8	Férié	Jeu	8	Forma entreprise
Dim	9	Pâques	Mar	9	UC3	Ven	9	RATTRAPAGE UC4
Lun	10	Pâques	Mer	10	UC4	Sam	10	
Mar	11	UC3	Jeu	11	Forma entreprise	Dim	11	
Mer	12	UC4	Ven	12	Forma entreprise	Lun	12	UC1
Jeu	13	Forma entreprise	Sam	13		Mar	13	Bilan Formation
Ven	14	Forma entreprise	Dim	14		Mer	14	Fin Formation
Sam	15		Lun	15	CERTIFICA UC3	Jeu	15	
Dim	16		Mar	16	CERTIFICA UC3	Jeu	16	
Lun	17	CP.Form Entre	Mer	17	UC1-4	Ven	17	
Mar	18	CP.Form Entre	Jeu	18	Férié	Sam	18	
Mer	19	CP.Form Entre	Ven	19	Forma entreprise	Dim	19	
Jeu	20	CP.Form Entre	Sam	20		Lun	20	
Ven	21	CP.Form Entre	Dim	21		Mar	21	
Sam	22		Lun	22	Forma Ratt UC3	Mer	22	
Dim	23		Mar	23	Forma Ratt UC3	Jeu	23	
Lun	24	CP.Form Entre	Mer	24	UC4	Ven	24	
Mar	25	CP.Form Entre	Jeu	25	Forma entreprise	Sam	25	
Mer	26	CP.Form Entre	Ven	26	CERTIFICA UC4	Dim	26	
Jeu	27	CP.Form Entre	Sam	27		Lun	27	
Ven	28	CP.Form Entre	Dim	28		Mar	28	
Sam	29		Lun	29	Férié	Mer	29	
Dim	30		Mar	30	UC4	jeu	30	
			Mer	31	UC4			

TEP-TP 2j examens Positionnement 1j

EPMSP 15j
Formation en OF 73j

Formation entreprise 56j
Certifications 10j

Journées maîtrise outils formation 2j
TP TEP POSITIONNEMENT 3J

LA FORMATION B.P.J.E.P.S. ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

Le Public visé

Toute personne motivée pour conduire à terme son projet de devenir Maître-Nageur Sauveteur et ayant satisfait aux exigences préalables d'entrée en formation (800 mètres nage libre en – de 16')

Objectifs

- être capable de maîtriser les connaissances *pédagogiques, spécifiques)* nécessaires à l'encadrement de tous publics dans le champ des activités aquatiques et de la natation,
- être capable de maîtriser les méthodes de travail, les savoir-faire dans l'encadrement des activités aquatiques et de la natation,
- Être capable d'organiser la sécurité sur les différents lieux de baignade et être capable de s'adapter à l'emploi et à l'environnement professionnel.

Prérequis

- avoir 18 ans.
- avoir le PSE 1 révisé
- avoir le BNSSA en cours de validité

PROGRAMME EN TROIS MODULES

MODULE 1 : LA CONNAISSANCE, LA SÉCURITÉ DES PUBLICS, LES CONSÉQUENCES PÉDAGOGIQUES

- *Identifier les caractéristiques propres aux différents publics, afin de construire des séances adaptées, de prendre en compte la sécurité des pratiquants et de la pratique.*
- *Faire un diagnostic des besoins de son lieu de stage pour proposer une action d'animation dans le cadre de son projet.*
- *Passage des Exigence Préalables à la Mise en Situation Pédagogique (EPMSP).*

MODULE 2 : LA CONNAISSANCE DU MILIEU PROFESSIONNEL ET L'ENSEIGNEMENT DES AAN

- *Assimiler la logique interne relative aux supports techniques étudiés, afin d'être capable de concevoir, d'élaborer puis de conduire des actions éducatives et d'animation.*
- *Mettre en œuvre un projet d'animation et le réaliser dans une structure professionnelle.*

MODULE 3 : L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SUR LES DIFFÉRENTS LIEUX DE BAIGNADE, L'ADAPTATION DU TRAVAIL À L'ENVIRONNEMENT

- *Maitriser les éléments nécessaires dans la gestion de son environnement professionnel et d'intervenir avec pertinence.*
- *Évaluer son projet d'animation en direction des différents publics ciblés*

FIN DE FORMATION

Différents documents seront remis aux stagiaires

- *Évaluation et attestation de fin de formation.*
- *Diplôme délivrée par la DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine.*

Contact

Violaine LAMENDOLA
06.31.72.55.46
Secretariat.cnffnmns@gmail.com

Questionnaires d'entrée en formation
BPJEPS AAN

Date :

Nom :
Prénom :

1. Qu'est-ce qui vous motive pour suivre cette formation ?

.....
.....
.....
.....

2. Que peut vous apportez ce diplôme ?

.....
.....
.....
.....

3. Comment voyez vous votre avenir dans ce métier

.....
.....
.....
.....

4. Etes-vous déjà titulaire d'un diplôme ou d'une certification en lien avec cette formation ?

.....
.....
.....
.....

5. Connaissez vous un établissement en mesure de vous accueillir sur un stage pratique ?

.....
.....
.....
.....

A remplir par tous les candidats

Je soussigné(e) ……

- Atteste l'exactitude des renseignements donnés OUI ☐ NON ☐
- Confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur OUI ☐ NON ☐
- Avoir rempli le questionnaire d'entrée en formation OUI ☐ NON ☐

- Avoir pris connaissance du règlement général de la protection des données (RGPD) et accepte la collecte et l'utilisation des données renseignées dans ce dossier

OUI ☐ NON ☐

- Avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (CGV)

OUI ☐ NON ☐

- Avoir pris connaissance des conditions d'assurances OUI ☐ NON ☐
- Cède mon droit à l'image pour reproduire ou diffuser auprès du public les photos, films ou tout autre support permettant la promotion des activités du CNF de la FNMNS

OUI ☐ NON ☐

- M'engage à ne rien dissimuler sur mon état de santé OUI ☐ NON ☐

Assurance lors du stage

Responsabilité civile

Garantie les assurés contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir à raison de dommages corporels, matériels et immatériels.

Protection juridique de base

Le sinistre garanti est le litige ou le différend dont le fait générateur se situe pendant la période où l'assuré à la qualité de membre.

Garanties Individuelle Accident

- capital décès : 17 000 €
- capital invalidité : 33 000 € réductible en fonction du taux d'IPP
- remboursement du forfait hospitalier, sans limitation, ni montant, ni durée
- Frais de prothèse dentaire : 50 €
- Bris de lunette ou frais de lentille : 70 €
- Frais de soins : en complément de la Sécurité Sociale à concurrence de 100% du tarif de responsabilité.
- Frais de transport pour se rendre aux soins prescrits : A concurrence des frais réels

Garanties Assistances

Les garanties d'assistance sont assurées aux victimes dès lors que l'accident ou la maladie grave est survenu plus de 50 km de leur domicile (à moins de 50 km du domicile, les frais de premier transport sont pris en charge.

- Prise en charge du déplacement aller-retour d'un proche lorsque l'assuré est hospitalisé plus de 10 jours.
- Prise en charge du retour prématuré de l'assuré en déplacement à l'étranger en cas de décès de son conjoint ou d'un ascendant au premier degré.

Couverture Responsabilité Civile de l'Adhérent

L'adhérent est garanti contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à raison des dommages corporels, matériels immatériels causés aux tiers et survenus pendant les activités garanties

La couverture d'assurance obligatoire qu'à souscrite le centre de formation vous permet principalement de vous prémunir contre un risque engageant un tiers. C'est pourquoi, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne, ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels

Il s'agit en particulier d'une couverture individuelle accident, ou d'une garantie complémentaire en perte de salaire ou de revenus n'ayant pas pour objet de se substituer aux obligations des employeurs et aux organismes de prévoyance, elle n'intervient qu'en complément de ceux-ci. En prenant en charge la surprime, vous pouvez procéder à une extension de vos garanties

Si vous souhaitez développer une telle extension de garantie, qui serait à votre charge, vous devez nous contacter

Conditions générales de vente (CGV)

OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Centre National de Formation de la FNMNS et de son client dans la cadre de la vente de formation.

Toute inscription à la formation auprès du Centre National de Formation de la FNMNS implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

DEVIS

Pour chaque formation, le CNF de la FNMNS s'engage à fournir un devis au client, à sa demande. Ce dernier est tenu de retourner au CNF de la FNMNS un exemplaire, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix des différentes formations sont indiqués en euros. Le CNF de la FNMNS n'étant pas assujetti à la TVA le prix indiqué est donc celui qui devra être versé. Le règlement de la facture se fera au moment de l'inscription. En cas de retard de paiement de la formation, aucun document validant le stage ne sera remis au participant. Il pourra être effectué par virement bancaire, chèque ou espèces. Le paiement donnera lieu à l'établissement d'une facture.

PRISE EN CHARGE

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le CNF de la FNMNS ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT

Toute annulation d'inscription doit être effectuée par écrit.

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution du stage dans un délai de 5 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, l'entreprise bénéficiaire ou la personne physique s'engage au versement de la somme de 50 € à titre de dédommagement. Cette somme de 50 € n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire ou de la personne physique et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

La responsabilité du CNF de la FNMNS ne pourra être mise en cause si la non-exécution de la formation découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

LITIGES

Tous litiges relatifs à l'interprétation et/ou à l'exécution des CGV seront soumis à arbitrage, chacune des parties choisissant son arbitre. Dans le cas ou ceux-ci ne se mettraient pas d'accord, il serait fait appel à un tiers arbitre nommé par le Président du Tribunal de Grande Instance. La sentence de ce tiers arbitre sera sans appel.

Règlement général de la protection des données (RGPD)

Le règlement européen a renforcé en 2018, les droits des personnes et les implications du responsable de traitement des données personnelles via le RGPD.

Votre inscription à l'une de nos formations est un traitement de données personnelles géré par le secrétariat du CNF de la FNMNS, situé à la Maison des sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE

La finalité du traitement des données, sert :

- A l'inscription du participant à l'une de nos formations,
- Au positionnement du participant (questionnaire d'entrée, …)
- A la fusion les données administratives vers les objectifs pédagogiques du stagiaire afin de permettre un suivi de formation,
- A la création et l'envoi de l'attestation, du certificat ou diplôme en fin de formation ou d'examen du participant,
- Le suivi de votre cursus de formation continue.

Les données sont recueillies auprès de tous les stagiaires du CNF de la FNMNS car celles-ci sont indispensables à la création des documents liés à la formation. En cas de non fourniture de ces données, le stagiaire ne pourra pas être inscrit à la formation.

Le type de données collectées, sont celles de son identité personnelle, adresse postale et professionnelle si prise en charge par celle-ci, coordonnée téléphonique, adresse mail, diplômes.

Les données sont à destination du secrétariat du CNF de la FNMNS afin de les enregistrer sur une plateforme destinée à la gestion de la formation, à la création d'attestation, de certificat ou de diplôme suivant le type de formation, le suivi de son cursus de formation continue, celui-ci étant en règle face aux obligations du RGPD.

La durée de conservation des données est de 30 ans conformément aux obligations.

Vous pouvez demander et accéder à vos données personnelles, vous opposer au traitement de celles- ci, les faire rectifier ou les faire effacer.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez-vous adresser au délégué à la protection des données du CNF de la FNMNS (secrétariat).